

Espoir

ISSN 0338-7453

Journal
des Compagnons
Missionnaires Celtiques

Mensuel Prix 5F

abbé Henri Hillion, Parc Run Meno

Vieux-Marché, 22420 Plouaret CCP Rennes 290985 K

Abonnement 1 an 20F

N° 15

AOUT 1977

2ème année



Seau de la Mission Syro-Antiochienne
et de son Patriarcat
en Europe

Sommaire :

2 : Le patriarcat de Saint
Pierre à Antioche et
ses prolongements
missionnaires en occident

8 : Cadre et buts de l'évê-
ché celtique de
Run Meno

9 : liste des évêques
depuis Saint Pierre

11 : Informations
officielles

12 : Actes sacramentels
à Run Meno



SAINTE MARIE
DU PERPÉTUEL SECOURS

LE PATRIARCAT DE St PIERRE A ANTIOCHE

ET

SES PROLONGEMENTS MISSIONNAIRES EN OCCIDENT

Les Ministères

L'Eglise a été fondée par le Seigneur Christ. Chaque dimanche par le CREDO, nous réaffirmons qu'elle a été fondée UNE. Cette unité ne s'exprime aucunement par le biais d'une organisation unique, dictatoriale et bureaucratique. Les premiers siècles de l'Eglise nous ont montré l'idée apostolique de cette "organisation" des communautés chrétiennes; et c'est ce schéma qui est à la fois véritablement catholique et seul respectueux du désir comme du vouloir de Jésus le Christ.

L'Eglise de notre Maître a été fondée par Lui-même sur la Foi que l'Apôtre Pierre confessa le premier, et non sur sa propre personne. C'est l'explication qu'en donnèrent mille ans d'histoire de l'Eglise ainsi que l'exégèse des pères de l'Eglise pendant les cinq premiers siècles; parmi eux St Cyrille d'Alexandrie, St Hilaire de Poitiers, St Jean Chrysostome et bien d'autres. Nous croyons donc que le Christ a institué son Eglise visible dont il est LE CHEF UNIQUE. Prolongeant son oeuvre, l'Eglise continue dans le temps la présence du Verbe Incarné. Par elle, la vie divine est communiquée aux âmes. On a souvent présenté l'Eglise comme "le corps mystique du Christ". C'est une très heureuse expression.

Jésus Christ a également fondé son Eglise en envoyant aux nations le collège des douze Apôtres qui avaient été choisis par Lui. Ces Apôtres étaient revêtus d'un triple pouvoir d'enseignement (prédication de l'Evangile), d'Ordre (administration des sacrements direction des fidèles) et de sanctification. Conformément à l'enseignement constant de l'Eglise, nous croyons que les pouvoirs des Apôtres ont été transmis aux Evêques leurs successeurs dans la suite des temps. Les ministères sacerdotaux subviennent donc aux besoins des âmes pour édifier perpétuellement le Corps du Christ qui est l'Eglise.

Les Patriarcats apostoliques

Les Apôtres ont donc répandu et prêché la Foi chrétienne. Ils ont groupé des fidèles et proposé des prêtres et des diacres aux Eglises qu'ils fondaient, en en gardant la haute direction par devers eux. Cependant les Apôtres communiquèrent bientôt la plénitude de l'Ordre à des disciples particulièrement aptes. Ces derniers se fixèrent dans les régions évangélisées ou à évangéliser et rayonnèrent à partir de ce point d'impact.

En résumé, les documents de la primitive Eglise prouvent que les Apôtres ont institué la dignité hiérarchique supérieure, connue plus tard sous le nom d'épiscopat, en élevant certains disciples à la plénitude de l'Ordre, et en leur communiquant, soit immédiatement, soit avant de mourir le pouvoir de juridiction, ou mission divine, dont ils étaient les dépositaires. Les Evêques sont donc institués pour continuer la mission munis des pouvoirs dont Jésus Christ avait investi le collège apostolique en vertu de sa puissance divine. C'est dans ce sens qu'ils sont aussi appelés "successeurs des Apôtres".

C'est ainsi que furent fondés les patriarcats apostoliques; le Concile de Chalcédoine établit leur nombre à cinq. Certes le choix de certaines villes comme sièges des dits patriarcats avait provoqué de vastes remous politiques, mais le concile de Chalcédoine vit la fin de ces disputes. En effet, pour des raisons évidentes de commodité, les sièges patriarcaux avaient été érigés au coeur des capitales du monde grec ou romain d'alors. La hiérarchie des cinq patriarcats qui fut définitivement fixée par le concile de Chalcédoine en 421, n'implique aucunement la domination d'un patriarcat sur un autre, et encore moins la domination de l'un d'eux sur tous les autres. La préséance toute protocolaire donnée à la vieille Rome se basait sur le seul fait que cette ville était alors la capitale de l'empire. Des cinq Patriarcats, celui d'Antioche qui était le seul au début à porter ce nom était le plus vaste en territoire et en nombre d'habitants.

Le Patriarcat d'Antioche

La première fondation de St Pierre fut effectivement celle d'Antioche. En effet LE QUIEN l'écrit très clairement dans "Oriens Christianus" (t. II - col. 1357-1408) : " Saint Pierre (précise-t'il) établit son premier siège apostolique à Antioche, en l'an 38 et depuis lors, une succession ininterrompue d'Evêques a transmis les pouvoirs de l'Apôtre jusqu'à nos jours".

Le Patriarcat d'Antioche a au cours de l'histoire subi, comme toutes les fondations chrétiennes un certain nombre de vicissitudes. Une petite étude informative est parue à ce sujet "d'Antioche à Gazinet" par Mgr CAZENAVE (on peut la demander à l'adresse suivante "Editions Fidélité et Vie" Maison du Sacré Coeur - 2, route départementale-47170 MEZIN). Malgré ces vicissitudes, qui d'un patriarcat puissant, l'amènèrent à devenir un centre ecclésial plus modeste, le siège d'Antioche obtint également toutes les joies surnaturelles, ainsi que toutes les fluctuations de la lente mais providentielle maturation de toutes les saintes églises locales qui composent l'unique Eglise de Jésus le Christ.

Après avoir été le Patriarcat le plus vaste en territoire et en nombre d'habitants, Antioche subit beaucoup de persécutions jusqu'à devenir beaucoup plus restreint quand au nombre de ses fidèles. Il n'en a pas moins essaimé dans plusieurs parties du monde, "rattrapant" pourrait-on dire, la perte de son territoire par sa grande influence missionnaire. Il a donné naissance au renouveau de l'église primitive en Occident à l'époque où le vrai oecuménisme n'était ni connu, ni pratiqué.

Missions occidentales créées par le Patriarcat d'Antioche

Vers la fin du siècle dernier, le Patriarche d'Antioche de l'époque S.B. IGNACE PIERRE III (connu auparavant sous le nom de Mgr BEDROS avec la charge d'Evêque d'EMESA) conçut un grand projet, très en avance sur les conceptions de son époque. Il s'agissait d'impulser un mouvement pour la réunion de la Chrétienté. Ignace - Pierre III travaillait déjà à ce projet, à l'époque où il n'était encore qu'Evêque d'Emesa, encouragé par le Patriarche auquel il succéda, S.B. IGNACE-JACQUES III (Mgr MOHORAN). Il consacra donc plusieurs Evêques dont deux portugais Mgr Paul ATHANASIOS, et Mgr Jules François Xavier ALVAREZ. Il nomma ce dernier Archevêque de Ceylan, à la tête d'une église catholique indépendante.

Cette volonté chrétienne d'oeuvrer pour l'unité du monde catholique se rencontra avec l'idéal similaire du prêtre Joseph René VILATTE.

Ce prêtre vieux-catholique de l'Union d'Utrecht rassemblait une bonne communauté en Amérique du Nord. Il avait été ordonné prêtre par Mgr HERZOG, évêque vieux-catholique de Berne. Sa communauté était protégée amicalement par la charité de l'archevêque orthodoxe gréco-russe WLADIMIR de San-Francisco. Aussi lorsqu'il fut élu par ses fidèles à la charge de l'Épiscopat, il fut dirigé vers le Patriarche d'Antioche, S.B. IGNACE PIERRE III. Ce dernier par une Bulle, datée du Monastère de MARDIN, le 29 Décembre 1891, autorisait ses propres évêques (consacrés par lui même) Julius ALVAREZ et ATHANASIOS, à consacrer le prêtre Joseph René VILATTE à l'ordre de l'épiscopat. Mgr VILATTE, prit également le nom de Mar TIMOTHEOS Ier, pour se conformer aux traditions propres au Patriarcat antiochien.

Missionnaire et voyageur infatigable autant que dynamique, Mgr VILATTE fonda les missions d'Amérique, d'Europe et d'Afrique. Dans l'organisation du culte chrétien et du service de Dieu, il a toujours voulu se "faire tout à tous" à l'exemple de St Paul. Il n'imposa donc pas à ses missionnaires la divine Liturgie d'Antioche, mais il leur recommanda de se servir des Liturgies déjà existantes, si celles-ci présentent de parfaites garanties de dignité et de validité canoniques. Malgré ses privilèges d'autocéphalie, il ne cherchera jamais -alors qu'il en avait le droit- à ériger les églises fondées en Patriarcat. Il est vénéré comme un grand missionnaire. Après avoir démissionné pour raisons de santé, il mourut en France au monastère de Pont Colbert, en 1929, entouré de l'estime et de l'affection de tous.

Son oeuvre devait rencontrer en même temps que des difficultés propres à toute entreprise divine, la bonne volonté de prêtres et de fidèles recherchant le même idéal exigeant que lui. Le tout donna lieu à une filiation épiscopale, comme à la fondation de communautés nombreuses dont est issu notamment le Patriarcat occidental des églises syro-antiochiennes, fruit de la réunion de communautés issues de la succession épiscopale de Mgr VILATTE.

Mgr FERRETTE ET GLASTONBURY

De même S.B. IGNACE PIERRE III consacra le prêtre dominicain JULES FERRETTE. Cet évêque fut consacré au titre de l'île d'Iona et de ses dépendances; ancien prêtre romain, il avait été ordonné à Rome par le cardinal PATRIZZI. Il installa sa résidence en Grande Bretagne où, grâce à son apostolat, naquit le Patriarcat des Iles Britanniques qui devait prendre plus tard le nom de Patriarcat de Glastonbury. Il faut noter pour l'histoire que dès le départ va s'opérer une spécialisation du travail pastoral des patriarches britanniques par la prédilection portée aux populations revendiquant une appartenance aux mouvements ethniques celtes. Six Patriarches se succèdent sur ce siège de grande Bretagne. Le dernier en date -toujours régnant- étant Mgr Hugues-Georges de WILLMOTT-NEWMAN dit aussi Mar GEORGIUS, dont le souci primordial fut d'assurer à tous les évêques qu'il consacra une filiation oecuménique, indubitablement valide. Dans ce but, après sa consécration dans sa propre lignée patriarcale, il demanda et obtint d'églises-soeurs orientales et occidentales plusieurs re-consécérations "sub conditione" dans les rites différents de chacune de ces églises. Notons au passage -et cela est important, car cet acte devrait être médité par plus d'un hiérarque- que ces églises ont accordé à Mar GEORGIUS ces consécérations sans considérer que ce fait "incardinaït" le Patriarche de Glastonbury à leurs églises particulières. Par voie de conséquence, Mar GEORGIUS, ne fut jamais "excommunié" pour avoir gardé son indépendance. Pourtant, il aurait pu se produire de la part de ces églises, la faiblesse humaine aidant, un geste d'aigreur comme en ont parfois certains hiérarques, comme nous peccables, faillibles et sujets à l'erreur.

D'autre part en 1971, mu sans doute par une grande admiration, comme par une dévotion personnelle envers l'oeuvre entreprise par le Patriarche ATHENAGORAS, Mar GEORGIUS décida de dissoudre le Patriarcat centenaire de Glastonbury, dans le but probable de faire avancer l'unité des Eglises. Cet acte a été ratifié par le saint synode de Grande Bretagne, lequel précisait cependant que Mar Georgius s'il était le dernier à porter le titre de Patriarche dans la lignée Ferrette, continuerait de le porter jusqu'à sa mort. Les archives de Mgr BORIS conservent d'ailleurs le journal où ces faits et ces décisions sont relatés.

Un Patriarcat missionnaire en Europe, issu d'Antioche

Les Evêques successeurs de Monseigneur VILATTE continuèrent l'oeuvre entreprise par leur père et consécrateur. De leurs efforts naquirent plusieurs branches de l'Eglise gallicane et bien d'autres oeuvres encore. Cependant si les différents successeurs de Mgr VILATTE continuaient sa mission avec grand courage et esprit de foi, ils avaient en commun une difficulté de hiérarchie inévitable. Cette difficulté provenait de l'absence d'un saint synode directeur, coordonnant toutes les opérations d'évangélisation et d'un président de ce saint synode pour aider et unir grâce à un système de gouvernement souple, hérité de la primitive Eglise.

Ayant bien étudié et compris ce problème fondamental, en dépit de quelques réticences bien compréhensibles puisque dûes à la loi psychologique de la "force de l'habitude", Mgr J.M. VAN ASSENDELEFT convoqua en Février 1957 un synode extraordinaire des archevêques et évêques de la succession VILATTE à laquelle il appartenait lui-même. Après ses travaux, l'assemblée plénière décida de s'unir en une formation ecclésiale qui puisse être utile, efficace chrétiennement parlant, et particulièrement crédible. Aussi le synode décida-t'il - à l'exemple de la succession Ferrette-Glastonbury et avec les mêmes droits et privilèges qu'elles, aussi fondés historiquement que canoniquement - d'user des privilèges d'autocéphalie conférés à Mgr VILATTE. Ils en usèrent donc en érigeant solennellement la succession Villatte en Occident sous la forme d'un Patriarcat, dont le premier Patriarche était proclamé sous le nom de Mar JOANNES-MARIA Ier, en février 1957. Quinze années plus tard, dans deux lettres successives adressées à Monseigneur Boris TIMOTCHENKO, (lequel avait été nommé précédemment visiteur apostolique le Ier Mars 1971) S.B. Mar JOANNES MARIA remettait officiellement sa démission. En retour le saint synode lui décerna le titre de premier archevêque honoraire à vie, pour marquer l'impulsion donnée à cette oeuvre par quinze ans de travail apostolique intense. Mgr VAN ASSENDELEFT est devenu maintenant archevêque de l'Eglise copte orthodoxe de France, unie canoniquement au Patriarche du Caire S.B. Senouda III. Réuni, en assemblée conciliaire, le Saint Synode désignait comme deuxième Patriarche des Eglises autocéphales d'Europe, le précédent visiteur apostolique Mgr Timotchenko, sous le nom de Mar BORIS Ier.

Entré en fonctions, Mgr BORIS, homme de prière et d'action s'emploie d'abord à assurer l'avenir des églises qui lui sont soumises en fondant trois instituts de philosophie et de théologie sous le vocable de St Pierre; ce à Bretagne, en Italie et en Allemagne. Ce Patriarche, animé d'un esprit vraiment évangélique, comprit que la mission issue d'IGNACE PIERRE III était d'oeuvrer pour le rétablissement de la communion entre l'Orient et l'Occident.

A l'image d'IGNACE PIERRE III, il s'employa à restituer aux communautés catholiques désorientées des sacrements valides et une succession apostolique certaine. Il s'écarta d'une vaine fatuité, qui chez plusieurs, recouvre un vent de vanité détestable pour un esprit soucieux de tendre vers la perfection évangélique. Aussi, comme il avait reçu gratuitement, il donna gratuitement. Ayant été -lui aussi- en but à la persécution de hiérarques qui portent pourtant le nom de chrétiens, il s'employa à être consacré de manière indubitablement valide au sein d'une branche dont la validité n'a jamais été contestée. Au contraire sa consécration par Monseigneur BALLOSTRO assisté de deux consécrateurs, le relie au consécrateur de Mgr BALLOSTRO, en l'occurrence Mgr Giovanni TADDEI, ancien prêtre romain, dont le sacre par Mgr VAN ASSENDELFT a été reconnu valide et authentique par des théologiens et canonistes (de l'église romaine !) particulièrement qualifiés.

Ce Patriarcat antiochien en Occident se considère donc comme une branche de l'Eglise universelle possédant ses propres privilèges d'autocéphalie en vertu de ceux accordés à Mgr VILATTE par S.B. IGNACE PIERRE III. Ayant reçu le sacre épiscopal, Mgr BORIS ne s'enferma pas dans une garde jalouse de ce qu'il avait reçu, non pour lui, mais pour le bien de l'Eglise. Il en usa avec charité et prudence. Ses évêques s'emploient à réaliser dans le concret l'oeuvre de la réunion entre l'Orient et l'Occident, le tout dans la communion authentique que représentait l'Eglise Une avant sa séparation. Plus de cent ans après le départ en mission de Mgr VILATTE, l'oeuvre de S.B. IGNACE PIERRE III se continue, dans le sens où il l'avait lui même voulu.

L'EVECHE CELTIQUE DE RUN MENO

Le Père Herri HILLION, moine-missionnaire en Bretagne a depuis toujours, organisé son apostolat en s'inspirant de l'esprit des chrétiens celtiques. Depuis des années, il apologie et pratique ce "style" particulier d'évangélisation qui permit à St Colomban d'oeuvrer à l'évangélisation de l'Occident d'une manière merveilleusement efficace. Ce "style" plus actuel que jamais recouvre d'ailleurs ses lettres de noblesse, puisqu'il convient particulièrement à nos temps troublés. Les chemins de Mgr BORIS et du Père Herri HILLION allaient se croiser de façon providentielle. En effet, au cours de l'année 1976, le Père Herri se trouva en butte à d'énormes difficultés. Ces difficultés prenaient leur source au sein de complexités canoniques, issues, elles, des hiérarques auxquels il était alors soumis. Ayant vainement appelé à une régularisation de ces anti-canonicités, il fit très curieusement et très peu charitablement les frais de l'affaire. Dénonçant une situation sans issue auprès de l'instance supérieure, demandant charitablement une rectification salutaire, il se vit transformé en bouc émissaire des abus qu'il dénonçait ! Son sort aussi curieux que peu enviable ressembla étrangement à celui d'un homme qui alerterait les pompiers d'un incendie et qui s'en trouverait arrosé en retour, à la place de l'incendie, par les mêmes pompiers qu'il aurait charitablement prévenus.

Mais toute la tradition de l'Eglise nous enseigne que tout Evêque et tout Patriarche, quel que soit son rang, ne possède jamais l'infailibilité qui appartient à l'Eglise seule. Aussi chaque chrétien, chaque prêtre, victime d'une injustice, peut-il en toute charité demander à une autre juridiction licite disposée à l'entendre, de régulariser une situation, ou de trancher un litige. Ceci, afin que toute autocratie et tout césaro papisme soit banni de

l'Eglise de Dieu. En avertissant les tenants des autres églises locales de ses propres difficultés, le Père Herri ne fit que suivre l'exemple courant de toutes les victimes de jugements erronés dont l'Histoire de l'Eglise ancienne et actuelle est remplie. La faiblesse humaine fait que les hiérarques se trompent, la miséricorde divine suscite toujours des solutions adaptées pour y porter remède ! Lors de la manifestation de ces ennuis, Mgr BORIS, intervient en toute sollicitude pour proposer son aide. Alors, la main de Dieu se déganta, et nous y vîmes plus clair. L'oeuvre du Père HERRI se trouvait en concordance parfaite avec les buts du patriarcat d'Antioche en Europe, de par les buts missionnaires qu'il poursuivait, et dans l'esprit avec lequel il oeuvrait pour cela. Il faut lire à ce sujet, ces quelques lignes parues déjà dans le numéro 12 d'Espoir:

" ... Il y a un temps pour tout ! A Run Meno comme ailleurs, il arrive qu'après le temps des larmes vienne celui de la joie. "Ceux qui sèment dans les larmes moissonnent en chantant!". Ces paroles du psalmiste, je les ai ressenties tout particulièrement, et très précisément, je les ai vécues pendant la journée du 23 Octobre 1976 et cela dans la chaude et priante ambiance de l'oratoire St Koulman à Park Run Meno. Ce jour était bien "le jour que le Seigneur a fait" puisque ce 23 Octobre 1976 marquait la fin d'une triste époque rendue telle par l'amateurisme, l'imprudence, le manque de charité et même la calomnie de certains ... mais passons ! Ce jour là, en effet, ces ombres néfastes fuyaient de nos coeurs comme les restes fuligineux de la nuit s'effacent sous la lumière du soleil invaincu ! Une joie sans mélange habitait nos coeurs. En effet ce jour là, le Père Herri recevait des mains de Mgr Boris Timotchenko la consécration épiscopale qui l'établissait valablement, authentiquement et canoniquement dans la plénitude du sacerdoce, en vertu de la mission canonique issue du Patriarcat d'Antioche, transmise à Mgr VILATTE et ses successeurs en l'épiscopat ... La providence veille, et elle a toujours beaucoup d'humour. Au moment où cédant à des pressions et informations erronées, l'une des branches antiochiennes mal instruite de l'affaire prenait des mesures injustifiées et donc nulles (et elles furent alors levées) contre notre ami HERRI, une autre des branches issues tout aussi légitimement d'Antioche que la première, prenait le relais en admettant sa personne et son oeuvre sous sa bienveillante protection, soustrayant l'un et l'autre légitimement et efficacement à l'influence de ses persécuteurs. Grâce soient rendues à Dieu et à l'intercession de St Pierre et des saints qui ont illustré cette lignée..."

L'élévation du Père HERRI à l'épiscopat, sa consécration le 23 Octobre 1976 impliquaient l'érection canonique et officielle d'un Evêché celtique qui fut donc érigé à Run Meno. En vertu de la pratique de Mgr VILATTE, Mgr BORIS encouragea le nouveau consacré à utiliser son rite celtique, propre à la Liturgie catholique de ce qu'il est convenu d'appeler "les chrétientés celtiques". La Liturgie celtique présentant de parfaites garanties de validité et de dignité, sa célébration en est vivement encouragée par le Patriarcat, comme convenant aux besoins de tous les chrétiens en général, ainsi qu'aux besoins du peuple chrétien de Bretagne en particulier. Tous les rites appartiennent à toute l'Eglise, ainsi le Père HERRI fut consacré à l'ordre suprême de l'épiscopat dans le rite vénérable de St Jean Chrysostome, afin de montrer son union avec toute l'Eglise en général, comme avec la vénérable tradition liturgique d'Antioche, en particulier.

CADRE ET BUTS DE L'EVECHE CELTIQUE DE RUN MENO

L'Evêché de Run Meno, sous l'aimante protection canonique du Patriarcat syro-antiochien en Europe, possède sa place bien déterminée au sein de la communauté chrétienne, à l'intérieur de l'Eglise catholique indivisée. Cette oeuvre qui a subi bien des dommages, peut continuer à s'épanouir dans un cadre plus authentique qu'il ne le fut jamais. Le travail apostolique de l'Evêché trouve un champ d'action plus grand, et des conditions de développement bien plus favorables qu'elles ne l'étaient hier. De plus toute relation hiérarchique s'opère dans le plus grand respect des personnes, avec une charité toute chrétienne. Merci encore à notre Patriarche Boris.

Ses buts :

- la participation active aux oeuvres du Patriarcat syro-antiochien en Europe, tout particulièrement à celle qui consiste à travailler pour le véritable rapprochement des communautés chrétiennes dans l'esprit de l'Eglise primitive.
- la propagation de l'Evangile et la maintenance de son esprit; le tout dans la charité qui est la véritable liberté propre aux enfants de Dieu. Loin de vouloir incorporer les âmes dans une "organisation" qui posséderait l'esprit de secte, la pastorale de l'Evêché de Run Méno les incitera au contraire à s'intégrer toujours davantage dans l'unique Eglise du Seigneur Christ.
- L'Evêché de Run Meno s'emploiera à consolider et à répandre les traditions restaurées des Chrétientés celtiques. Il s'emploiera à les faire connaître et à développer son esprit. Il travaillera à la continuation de cette restauration par son apport aux travaux de recherches liturgiques, linguistiques et musicales. Cet héritage ancestral, qui n'est l'apanage de personne, constituera la tradition particulière de l'Evêché de Run Meno au sein du Patriarcat auquel il appartient.

Selon les instructions des vénérables Patriarches qui se sont succédés sur le siège d'Antioche, le tenant de l'Evêché de Run Meno et ses collaborateurs se souviennent et se souviendront qu'ils ne sont que des instruments. Que personne donc, ne vienne leur faire, si ce n'est fraternellement, de vains rappels à l'humilité qui ne doit causer pour personne un artificiel souci d'inquiétude. En effet leur pastorale visera à faire prendre conscience à tous les missionnaires et prêtres qui y seront ordonnés, qu'ils ne sont que des serviteurs inutiles, qu'ils ne seront grands selon l'esprit de Dieu que par le pain de vie qu'ils porteront aux âmes. Leurs personnes, si hautes qu'elles soient, ne seront que des vases d'argile qui ne prendront leur dignité que par leur divin contenu.

SUCCESSION APOSTOLIQUE DU PATRIARCAT D'ANTIOCHE

d'où

LA MISSION OCCIDENTALE ET L'EVECHE DE RUN MENO TIENNENT LEUR FILLIATION

EPISCOPALE

1	St PIERRE L'APOTRE	38	51	ATHANASE II	684
2	EVODIUS	44	52	JULIEN II	687
3	IGNATIUS I	68	53	ELIE I	709
4	EARON	107	54	ATHANASE III	724
5	CORNELIUS	137	55	EVANIUS I	740
6	EADOS	142	56	SERVAIS I	759
7	THEOPHILUS	157	57	JOSEPH	790
8	MAXIMIN	171	58	CYRIAQUE	793
9	SERAPHIM	179	59	DENYS I	818
10	ASCLEPIADES	189	60	JEAN III	847
11	PHILIPPE	201	61	IGNACE II	877
12	ZEBINUS	219	62	THEODOSE	887
13	BABYLAS	237	63	DENYS II	897
14	FABIUS	250	64	JEAN IV	910
15	DEMETRIUS	251	65	BASILE I	922
16	PAUL 1er	259	66	JEAN V	936
17	DOMNUS 1er	270	67	EVANIUS II	954
18	TIMOTHEE	281	68	DENYS III	958
19	CIRYLUS	291	69	ABRAHAM I	962
20	TYRANTUS	296	70	JEAN VI	965
21	VITALIUS	301	71	ATHANASE IV	987
22	PHILOGONIUS	318	72	JEAN VII	1004
23	EUSTACHIUS	323	73	DENYS IV	1032
24	PAULIN	338	74	THEODORE II	1042
25	MELECE	352	75	ATHANASE V	1058
26	PHILABINUS	383	76	JEAN VIII	1064
27	EVAGRIUS	386	77	BASILE II	1074
28	PHOSPHORIUS	416	78	ABDON	1076
29	ALEXANDRE	418	79	DENYS V	1077
30	JEAN 1er	428	80	EVANIUS III	1080
31	THEODOTE	431	81	DENYS VI	1088
32	DOMNUS II	442	82	ATHANASE VI	1091
33	MAXIME	450	83	JEAN IX	1131
34	ACCACE	454	84	ATHANASE VII	1139
35	MARTYRIUS	457	85	MICHEL I	1166
36	PIERRE II	464	86	ATHANASE VIII	1200
37	PHILADE	500	87	MICHEL II	1207
38	SEVERIUS	509	88	JEAN X	1208
39	SERGIUS	544	89	IGNACE III	1223
40	DOMNUS III	547	90	DENYS VII	1253
41	ANASTASE	560	91	JEAN XI	1253
42	GREGOIRE I	564	92	IGNACE IV	1264
43	PAUL II	567	93	PHILANUS	1283
44	PATRA	571	94	IGNACE BARUHID	1293
45	DOMNUS IV	586	95	IGNACE ISMAEL	1333
46	JULIEN I	591	96	IGNACE BASILE III	1366
47	ATHANASE 1	595	97	IGNACE ABRAHAM II	1382
48	JEAN II	636	98	IGNACE BASILE IV	1412
49	THEODORE I	649	99	IGNACE BAHANAM I	1415
50	SEVERUS	668	100	IGNACE KALEJIB	1455

- | | | | | |
|-----|---|------|-----|--|
| 101 | IGNACE JEAN XII | 1483 | 134 | Mgr PIERRE GASTON VIGUE, EVEQUE GALLICAN, QUI LE 9 JUIN 1924 CONSACRE |
| 102 | IGNACE NOE | 1492 | | |
| 103 | IGNACE JESUS I | 1509 | 135 | Mgr ALOYSIUS STUMPFL (Mar TIMOTHEOS II) METROPOLITE D'AQUILEA QUI LE 7 AVRIL 1949 CONSACRE : |
| 104 | IGNACE JACQUES I | 1510 | | |
| 105 | IGNACE DAVID I | 1519 | 136 | Mgr Joseph Maria THIESEN -(Mar JUSTINUS) POUR L'EPARCHIE ORTHODOXE D'AQUILEA, QUI LE 25 JANVIER 1953 CONSACRE : |
| 106 | IGNACE ABDULLAH I | 1520 | | |
| 107 | IGNACE AN ATHALAK | 1557 | 137 | Mgr JOANNES MARIA VAN ASSENDELFT EVEQUE DE MYRE EN LYCIE. APRES LE SYNODE EXTRAORDINAIRE DES DIFFERENTES SUCCESSIONS DE Mgr VILATTE QUI DONNA LIEU A L'ERECTION DU PATRIARCAT SYRO-ANTIOCHIEN EN EUROPE EN VERTU DES PRIVILEGES D'AUTOCEPHALIE DONNES PAR IGNACE PIERRE III A MGR VILATTE, MGR VAN ASSENDELFT FUT ELU PREMIER PATRIARCHE LE 1ER NOVEMBRE 1957 SOUS LE NOM DE MAR JOANNES MARIA Ier. Le 1er DECEMBRE 1957 IL CONSACRA : |
| 108 | IGNACE DAVID II | 1576 | | |
| 109 | IGNACE PHILATUS | 1591 | 138 | MGR GIOVANNI TADDEI (ORDONNE PRETRE DANS L'EGLISE ROMAINE) COMME ARCHEVEQUE PRIMAT D'ITALIE (SES ORDRES ONT ETE RECONNUS PAR L'EGLISE ROMAINE) QUI LE 15 OCTOBRE 1961 CONSACRE : |
| 110 | IGNACE-ABDULLAH 2 | 1597 | | |
| 111 | IGNACE CADDHAI | 1598 | 139 | MGR GIOFFREDE ANGELO BALLOSTRO, EVEQUE VICAIRE PRIMATIAL EN ITALIE QUI LE 25 JUILLET 1972, AVEC DEUX CO-CONSECRATEURS, CONSACRE : |
| 112 | IGNACE SIMEON | 1640 | | |
| 113 | IGNACE JESUS II | 1653 | 140 | MGR BORIS TIMOTCHENKO COMME EVEQUE TITULAIRE DU YAUDET ET DE KIEV -NOMME VISITEUR APOSTOLIQUE DU PATRIARCAT SYRO-ANTIOCHIEN EN EUROPE - ELU COMME DEUXIEME PATRIARCHE DE CE SIEGE LORS DE LA DEMISSION DE S.B. JOANNES MARIA Ier. S.B. LE PATRIARCHE BORIS IER, CONSACRA LE 23 OCTOBRE 1976 : |
| 114 | IGNACE AMESIAH I | 1663 | | |
| 115 | IGNACE-CABEED | 1686 | 141 | HERRI HILLION, ARCHIMANDRITE DES COMPAGNONS MISSIONNAIRES CELTIQUES, COMME EVEQUE A RUN MENO |
| 116 | IGNACE-GERVAIS II | 1687 | | |
| 117 | IGNACE ISAAC | 1708 | | |
| 118 | IGNACE SICCARABLAK | 1722 | | |
| 119 | IGNACE GERVAIS III | 1746 | | |
| 120 | IGNACE GERVAIS IV | 1768 | | |
| 121 | IGNACE MATHIAS | 1781 | | |
| 122 | IGNACE BEHANAM II | 1810 | | |
| 123 | IGNACE JONAS | 1817 | | |
| 124 | IGNACE GERVAIS V | 1818 | | |
| 125 | IGNACE ELIE II | 1839 | | |
| 126 | IGNACE JACQUES II | 1847 | | |
| 127 | IGNACE PIERRE III (Mgr BEDROS) QUI EN 1877 CONSACRE : | 1872 | | |
| 128 | Mgr PAUL ATHANASIOS, EVEQUE DE KOTTAYAM, QUI LE 29 JUILLET 1889 CONSACRE : | | | |
| 129 | Mgr JULIUS FRANCOIS XAVIER ALVAREZ, ARCHEVEQUE DE CAYLLEN, GOA ET DES INDES, QUI LE 29 MAI 1892 CONSACRE : | | | |
| 130 | Mgr Joseph René VILATTE (Mar TIMOTHEOS) ARCHEVEQUE DE L'AMERIQUE DU NORD (DONT LES ORDRES SONT RECONNUS PAR L'EGLISE ROMAINE) QUI LE 6 MAI 1900 CONSACRE : | | | |
| 131 | Mgr PAOLO MIRAGLIA GULOTTI, EVEQUE DE PLAISANCE POUR L'EGLISE CATHOLIQUE ITALIENNE QUI LE 4 DECEMBRE 1904 (AVEC L'AUTORISATION DE MGR VILATTE) CONSACRE : | | | |
| 132 | Mgr JULIUS HOUSSAYE, (ANCIEN PRETREROMAIN) COMME EVEQUE GALLICAN DANS L'EGLISE DE THIENGEN (DUCHE DE BADE) QUI LE 26 JUIN 1911 CONSACRE : | | | |
| 133 | Mgr LOUIS MARIE FRANCOIS GIRAUD (ORDONNE PRETRE PAR MGR VILATTE) COMME ARCHEVEQUE D'ALMYRE. CE DERNIER FONDA LE SIEGE GALLICAN DONT IL DEVINT PATRIARCHE, IL CONSACRE LE 28 DECEMBRE 1921 : | | | |

N.B. Cette succession apostolique est connue historiquement comme appartenant aux résidents du siège d'Antioche. Ses missionnaires en Occident ont vu leur statut épiscopal reconnu par différentes églises. Les archives de Mgr BORIS et celles de l'Evêché de Run Meno conservent les Bulles de consécration de Mgr Taddéi, dont le caractère épiscopal est reconnu, jusqu'à nos jours. Les autres archives sont détenues par diverses juridictions compétentes.

INFORMATIONS RELIGIEUSES OFFICIELLES

- Mgr Boris et le Patriarcat syro-antiochien en Europe continuent leur oeuvre de recherche théologique. Ayant toujours manifesté une dévotion particulière à l'icône Miraculeuse de la Mère de Dieu, vénérée en Occident sous le vocable de N.D. du Perpétuel Secours, Mgr Boris recommande cette dévotion qui unit les chrétiens d'Orient et d'Occident. En effet les fils de St Alphonse de Liguori propagent la dévotion à N.D. du Perpétuel secours qui leur fut confiée la même année (1866) que le départ de la mission antiochienne vers l'Occident ! Or, cette image n'est rien d'autre que la sainte icône orientale de la Mère de Dieu qui constitue un premier trait d'union entre ses communautés séparées. Après avoir obtenu à plusieurs reprises des faveurs spirituelles et matérielles du saint docteur Alphonse Marie de LOGORI, Mgr BORIS, en reconnaissance particulière à ce saint théologien, propose une plus grande diffusion de l'icône de la Mère de Dieu dans tous ses lieux de culte, avec célébration d'un office liturgique solennel en son honneur.
- Le 16 Août 1976 - Nomination de Mgr LORENZO comme supérieur de l'Institut St Pierre à Naples - Nomination du R.P. BALDASARRE MARIO DI LORENZO, assistant de Mgr LORENZO, comme directeur des études et chargé de cours dans le nouvel Institut de Naples.
- Le 23 Octobre 1976 - Reconnaissance officielle des Compagnons Missionnaires Celtiques et de leur Archimandrite l'Abbé Herri HILLION, élu par eux pour être leur Evêque - Reconnaissance par le Patriarche de la légitimité de cette demande, en conséquence de quoi, il fut procédé à la consécration épiscopale du Père Herri HILLION.
- le 25 Avril 1977 - Le Patriarcat des Saints Innocent et Victor déclare Monseigneur BORIS comme Maître en théologie pastorale, pour la formation des clercs dans ses centres d'études religieuses, ce " ad honores ".
- le 29 Avril 1977 - S.B. ALOYSIUS BASILIUS III, du Patriarcat des Sts Innocent et Victor reconnaît notre Patriarche BORIS comme étant dans sa communion fraternelle avec tous les frères de son Patriarcat (et donc l'Evêché de Run Meno par voie de conséquence). Il accrédite Mgr BORIS pour le représenter auprès de la succession de St Pierre à ANTIOCHE.
- le 12 Avril 1977 - Mgr Pierre PHOEBUS, Patriarche-évêque du rite catholique de l'Eglise de la Nouvelle Alliance décerne à notre Patriarche BORIS, le titre de Patriarche d'honneur à vie de l'Eglise de la Nouvelle Alliance.
- le 15 Mai 1977 - nous recevons le journal de Mgr Olivier CONTAMIN "La Tradition Catholique". Nous y apprenons l'incardination de la Province de la Gaule Narbonaise au sein du Patriarcat des Sts Innocent et Victor, sous l'égide de S.B. ALOYSIUS-BASILIIUS III. Mgr Olivier CONTAMIN qui entretient les meilleurs rapports avec notre Patriarche BORIS, se trouve donc par voie de conséquence en communion avec lui, comme avec l'évêché de Run Meno.

ACTES SACRAMENTELS A L'EVECHE CELTIQUE DE RUN MENO

ORDRES SACRES

Par mandement du Patriarche BORIS 1er; en l'Eglise Une, Sainte, Catholique et Apostolique; en la succession antiochénienne de St Pierre l'Apôtre,

ont vu régularisée et confirmée leur mission apostolique antérieure, les cinq frères dont les noms suivent. C'est également en vertu de cette mission qu'ils ont été consacrés.

- Serge BEAUGRAND, comme abbé-évêque de la Fraternité d'Avallon, le 24 Octobre 1976, en l'oratoire St Colomban de Run Meno.
- Gilles FONFREDE, comme prêtre-missionnaire dans la plénitude du sacerdoce, au titre d'évêque coadjuteur à Run MENO, le 14 Novembre 1976, en l'oratoire de Kerizan à PLUNERET (Morbihan).
- Joël NACARIO, comme évêque-abbé de la mission abbatiale de l'Awen en Languedoc, le 17 Novembre 1976, en l'oratoire St Colomban de Run Meno.
- Maxence ISAAC, comme Evêque de Vence en Provence, sous l'invocation de Saint Auban, le 30 Janvier 1977, en l'oratoire Saint Colomban de Run Meno.
- Franck-William SCHAFFNER, pour qu'il serve Dieu dans la plénitude du sacerdoce "ad personnam" parmi ses pairs d'Avallon, le 25 Février 1977 en l'oratoire Saint Colomban de Run Meno.

A été consacré, afin de servir Dieu dans les charges et prérogatives de prêtre-missionnaire dans la plénitude du sacerdoce :

- Guy POEZEVARA, au titre d'évêque coadjuteur à Run Meno, le dimanche 24 Octobre 1976, en l'oratoire Saint Colomban.

A chacun des nouveaux évêques missionnaires ci-dessus a été délivré une bulle officielle de consécration, mentionnant tant les noms du consécrateur et des co-consécrateurs, que le don~~t~~-acte de la succession apostolique de ces derniers.

Depuis le début de l'année 1977 (jusqu'au 16 Mai)

ont été baptisés par immersion :

- Jacques LE FEVRE, le 23 Février 1977 au Costy-Tano en VIEUX MARCHE.
- Daniel SAUVAGE, le 16 Mai 1977 à Beg-Leguer en LANNION
- Olivier BROCHARD, le 16 Mai 1977 à Beg-Leguer en LANNION

ont été confirmés, en l'oratoire St Colomban de Run Meno :

- Jacques LE FEVRE, le 23 Février 1977
- Daniel SAUVAGE, le 16 Mai 1977
- Olivier BROCHARD, le 16 Mai 1977

* * * * *

Journal ESPOIR

abbé-évêque Henri HILLION, directeur.